

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V. 176 Vœu relatif à une déclinaison par arrondissement du plan inclusion par les arts et la culture. Vœu rattaché à la Communication relative à la Politique Culturelle de la Ville de Paris - Les arts et la culture à Paris : D'infinies richesses en partage.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le plan inclusion par les arts et la culture comprend un observatoire des publics de la culture qui produira nécessairement des diagnostics très différents selon les arrondissements ;

Considérant que les réponses apportées devront alors être adaptées à ces diagnostics ;

Considérant que ce même plan prévoit un budget pour développer l'accessibilité de la culture à tous ;

Considérant que la fracture culturelle n'est pas uniquement présente dans les quartiers labellisés politique de la ville ;

Considérant que chaque arrondissement a ses spécificités culturelles, par son histoire ou les équipements culturels qui y sont implantés ;

Sur proposition de Florence BERTHOUT, Pierre-Yves BOURNAZEL, Catherine DUMAS, Brigitte KUSTER, Agnès EVREN, Jean-Pierre LECOQ, Delphine BÜRKLI, Danièle GIAZZI, François-David CRAVENNE, Nathalie FANFANT et les élus du groupe Les Républicains et Indépendants,

Emettent le vœu :

- Qu'une déclinaison par arrondissement soit jointe au futur plan "inclusion par les arts et la culture".